douaniars et le commarca] ou de l'OMC [Organisation mondiale du commerce], on s'emploie à définir des principes et à cerner les questions de manièra à parvenir à un accord international sur l'investissement ayant pour effet d'assujettir ce dernier à une discipline semblable à celle qui s'applique au commerce des biens et des services. La nécessité d'une discipline de ce type tient au fait que, malgré les progrès accomplis, de nombreux pays n'ont pas encore suffisamment libéralisé leur législation et leur réglementation en ce qui concerne les investissements étrangers. On a également observé un accroissement des obstacles officieux à l'investissement. À l'autre extrême, de nombreux pays vivement désiraux d'attirer des investissements étrangers se livrent à des pratiques abusives, par exemple, le recours à des incitations exagérément généreuses.

[...] En l'absence d'un régime international, le Canada est parvenu à accroître ses investissements à l'étranger et à mieux assurer leur protection au moyen de l'Accord de libre-échange nord-américain at d'un certain nombre d'accords bilatéraux de protection de l'investissement étranger.

[...]»

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, à l'occasion d'un dîner offert pa la Deutsche Bank, Toronto (Ontario), le 21 juillet 1994, 94/37.

«[...] Le Canada a été un fervent partisan de la tenue d'un forum réunissant autant de participants, car nous estimions que pour discuter sérieusement da sécurité, il fallait que tous les principaux intervenants régionaux soient présents. [...] Les problèmes de sécurité auxquels nous devons nous ettaquer ne manquent pas. La situation dans la péninsule coréenne est le sujet de préoccupation le plus immédiat. [...] Il existe d'autres menaces pour la sécurité régionale. Elles ne revêtent peut-être pas un caractère aussi immédiat que la situation en Corée, mais elles ont une grave incidence sur la stabilité et la sécurité de la région, comme la course aux armements conventionnels, la prolifération des armes nucléaires et des systèmes de missiles ainsi que les problèmes complexes résultant des revendications territoriales concurrentes dans la mer de Chine méridionale. [...] Nous devons également prendre en considération les nouveaux dangers qui menacent notre sécurité collective — la dégradation de l'environnement, las migrations incontrôlées, l'inégalité du développement économique, la consommation et le trafic des stupéfiants, la piraterie, de même que des problèmes de santé comme la propagation du SIDA. [...] Ce Forum offre une occasion unique de renforcer la sécurité dans la région et de formuler, pour l'Asie-Pacifique, une vision stratégique porteuse d'un cadre pour la sécurité régionale et de mécanismes de prévention et de résolution des conflits. [...] L'élaboration d'un cadre régional prendra du temps. La région de l'Asie Pacifique est vaste et diversa et commence à peine à se créer des habitudes de coopération multilatérale en matière de sécurité. Nous devons respecter les traditions de dialogue, de consultation et de consensus qui nous ont toujours bien servis dans d'autres forums de l'ANASE. Nos progrès seront lents, mais ils doivent viser un but définissable. [...] Outre le cadre de sécurité, en constante évolution, nous devrions aussi songer à implanter certaines mesures modestes qui permettraient de renforcer la confiance et de favoriser la transparence entre nos pays. Nous pourrions d'abord définir un ensemble de principes directeurs pour les relations entre les États de la région. Les instruments en place, comme la Charte des Nations Unies, le Traité d'amitié et de coopération dans l'Asie du Sud-Est et les cinq principes de coexistence pacifique, constituent un bon point de départ pour notre étude. Les principes que nous adopterons devraient être dynamiques et évoluer à mesure que l'habitude du dialogue se confirmera. De même, nous ne devrions pas hésiter à explorer d'autres mesures pratiques de coopération dans les régions déterminantes pour la sécurité et la paix à long terme, des mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité, de gestion des conflits et de contrôle de la non-prolifération. [...]»

Notes pour une allocution de l'honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, à l'occasion de la réunion inaugurale du Forum régional de l'ANASE, Bangkok, Thaïlande, le 25 juillet 1994, 94/36.

«[...] Ma visite en Asie vise à renforcer l'engagement de notre gouvernement envers cette région, à intensifier nos relations bilatérales et à exprimer notre volonté de coopération dans le cadre de forums multilatéraux. [...] Sur les plans politique et économique, le Japon et le Canada sont des interlocuteurs et des partenaires clés au sein d'organismes multilatéraux d'une importance fondamentale pour nos deux pays, comme la nouvelle Organisation mondiale du commerce, le G-7 [Groupe des sept pays les plus industrialisés], l'Organisation des Nations Unies, l'APEC et divers autres organismes réunissant des pays de l'Asie et du Pacifique. L'an prochain, le Canada présidera le Sommet économique tandis que le Japon sera l'hôte des réunions des dirigeants de l'APEC. Nous nous réjouissons à l'avance de travailler en collaboration étroite avec le Japon pour assurer le succès de ces deux événements.[...[ J'ai également profité de ces entretiens pour souligner toute l'importance que le Canada attache à la réforme des Nations Unies. Alors qu'approche le 50° anniversaire de la création de l'ONU, le Canada continuera de collaborer avec le Japon afin de faire adopter les réformes clés nécessaires pour rendre l'Organisation plus efficace. Le Canada est évidemment favorable à un rôle accru du Japon au sein de l'ONU. Par ailleurs, le Japon seconde les efforts déployés par le Canada pour accroître l'efficacité da l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques]. [...] Nous estimons que le gouvernement japonais est sur la bonne voie lorsqu'il s'efforce de promouvoir la croissance économique en stimulant la demande intérieure par la déréglementation et l'ouverture de son marché. Nous croyons que cette approche constitue la meilleure façon de résoudre le problème des déséquilibres de la balance commerciale, car elle est conforme à l'esprit du libre-échange multilatéral et au système commercial international fondé sur des règles, auquel nos deux pays sont attachés. Le marché du Japon évolue au même rythme que son économie. Nous accroîtrons nos exportations vers le Japon dans la mesure où nous saurons nous positionner dans les segments où la demande augmente le plus rapidement, ceux des produits à forte valeur ajoutée. Parallèlement, il nous faudra maintenir nos exportations traditionnelles de produits provenant des ressources naturelles, qui constituent toujours la majeure partie de nos relations commerciales. [...]»

Notes pour una allocution de l'honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, devant la Chambre de commerce du Canada au Japon et la Société Canada-Japon, Tokyo, Japon, le 21 juillet 1994, 94/35.

## ACDI

## Le Canada apporte une aide supplémentaire

aux victimes du conflit au Rwanda

Le 21 juillet 1994, nº 94-25

«M<sup>me</sup> Christine Stewart, secrétaire d'État à l'Amérique latine et à l'Afrique, a annoncé [...], au nom du ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, que le gouvernement du Canada apportera une aide additionnelle aux victimes du conflit au Rwanda. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a mis en réserve une somme de 10 millions de dollars en vue de contribuer à la résolution de la crise. Au moins 1 million de dollars serviront à fournir de l'eau potable aux réfugiés. Ces fonds permettront l'achat d'installations sanitaires, de fournitures médicales et de matériel de secours. Un montant de 2 million de dollars va aussi permettre l'achat d'aliments canadiens tels que des fèves, des pois et des lentilles. [...] L'assistance humanitaire totale fournie par le Canada aux Rwandais s'élève à 21,8 millions de dollars. [...] Suite à des efforts de collaboration entre l'ACDI et le ministère de la Défense nationale, le ministre de la Défense, M. David Collenette, a accepté de dépêcher un Hercule C-130 afin d'assurer le transport du matériel de secours dans les régions où se trouvent les réfugiés. [...] Depuis le mois d'avril, le Canada assure la seule liaison aérienne continue entre Naïrobi, au Kenya, et Kigali, la capitale du Rwanda. Les avions des Forces canadiennes ont effectué 137 vols au Rwanda et dans les pays avoisinants. L'arrivée de cet avion permettra de mieux appuyer les efforts des Nations Unies et des ONG [organisations non gouvernementales] dans cette région du monde.»

## À VENIR :

8-28 août 1994 :

Jeux du Commonwealth (Victoria, Colombie-Britannique)

5-13 septembre 1994 :

Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, Égypte) Lancement des activités commémoratives du 50° anniversaire des Nations Unies

24 octobre 1994 : 25-26 novembre 1994 :

Réunion des ministres de l'APEC (Jakarta, Indonésie)

Pour obtenir des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel provenant d'autres ministères, contactez leurs divisions respectives des communications. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la politique étrangère (BCF).